



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR VISIO CONFERENCE LE 17 AVRIL 2020

(approuvé le 27 juin 2020)

Etaient présents : Maître Thierry BARBAUD, Monsieur Jean Matthieu CHARPENTIER, Maître Marie Chantal DEMAILLE, Monsieur Alain GARNIER, Monsieur Benoit GUBERT, Madame Claude HAFFNER, Monsieur Christophe IMPERATORE, Monsieur Frédéric LAFLEUR, Monsieur Patrick MALAFOSSE, Maître Yves MOAL, Maître Frédéric MOLINA, Monsieur Marc RANCUREL, Maître Guy TRAVI.

Etaient absents non excusés : Madame Sylvie BENCHENAFI, Madame Aude CARDELIN, Monsieur Jean Marie GROSSELLE, Monsieur Mauro LOMBARDO, Maître Michel PERRIN, Monsieur Jean Claude RIVES, Maître Serge TABAR.

Etaient également présents : Maître Olivier LAMBERT CTR, Maître Denis DURAND CT Région Sud et Madame Laurie BARTOLONE Secrétaire administrative

POINT 1 - MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Le président remercie les présents à cette nouvelle et obligée forme de réunion.

Il rappelle que sont survenus récemment les décès du père de Christophe IMPERATORE et de notre ami Maître Hubert GEA ancien CTD du Var, animateur du club de Brignoles, formateur d'enseignants. Tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de travailler avec lui en garderont le souvenir.

Suite à l'envoi du projet du procès-verbal du dernier Comité directeur aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion tenue le 29 février 2020 est approuvé à la majorité.

POINT 2 - PLAN SPORTIF FEDERAL - AGENCE NATIONALE DU SPORT

L'ANS remplace le CNDS. La mise en place des projets sportifs fédéraux (PSF) est un des enjeux majeurs de l'Agence nationale du sport (ANS) en matière de développement des pratiques. Ils consistent à mettre les fédérations au cœur de leur projet de développement en leur donnant la possibilité de décliner au plan territorial leur stratégie fédérale.

Les demandes de subvention seront instruites par la Fédération Française d'Escrime à travers une commission de validation nationale, les dossiers clubs seront dirigés vers la commission d'instruction régionale et les demandes des comités régionaux vers la commission d'instruction nationale.

Dépôt des demandes de subvention via le Compte Asso de chaque structure, ouverture de la campagne le 15 avril 2020.

Une lettre de cadrage est disponible sur le site de la FFE : vie des clubs. Elle énonce les actions pour lesquelles une subvention peut être demandée.

La demande doit être au minimum de 1.500 euros et représenter au plus 70% du montant de l'action concernée.

Le montant total de la subvention pour la Région Sud est de 52.900 euros, dont 26.000 euros pour le Comité Régional et 26.900 euros à répartir entre les clubs

Les demandes clubs sont étudiées par la commission régionale qui donne son avis à la commission de validation nationale.

Le référent et interlocuteur pour tout problème concernant ces demandes est Maître BARBAUD. Il est rappelé que pour 2019 seuls 9 clubs avaient fait une demande.

POINT 3 - ELECTIONS FEDERALES

Elles sont fixées au 26 septembre 2020 pour le Comité directeur fédéral et au 10 octobre 2020 pour l'élection des personnalités qualifiées.

Le Président a écrit à la Fédération pour avoir son accord afin de fixer au 26 septembre 2020

- l'Assemblée générale ordinaire du Comité Régional
- l'Assemblée générale extraordinaire élective du Comité Régional ainsi que le vote des délégués et des suppléants
- Le vote pour l'élection du Comité directeur fédéral

Cette demande doit être soumise au bureau de la FFE du samedi 18 avril.

POINT 4 - ENQUETE DE SITUATION DES CLUBS

Le Comité régional d'escrime Région Sud a élaboré et envoyé à tous les clubs et maîtres d'armes une enquête sur leur situation. Il est nécessaire d'y répondre pour nous permettre d'évaluer des besoins éventuels.

La conclusion de cette enquête sera ensuite envoyée à la Fédération, le président regrette que cette enquête n'émane pas de la Fédération.

Le Président souhaite que le résultat positif du bilan fédéral au 31 décembre 2019, puisse être utilisé pour aider les Clubs, notamment en matériel.

POINT 5 - FINANCES

Marc RANCUREL présente un état des dépenses et recettes au 31 mars. (fichier joint)

POINT 6 - SPORTIF

Maître LAMBERT indique que la fête des jeunes à Nantes est définitivement annulée. On ne sait pas encore ce qu'il adviendra des autres Championnats de France, annulation ou report.

Pour le moment, il est certain que les clubs souffrent de la situation actuelle sur le plan financier où se pose le problème du paiement des cotisations.

Par ailleurs, on peut espérer que l'absence actuelle des sports dits médiatiques sur le paysage audiovisuel donne une chance aux autres.

Le 27 mars dernier, le Comité régional d'escrime Région Sud a lancé un concours de dessins s'adressant aux tireurs M9 - M11 et M13. Denis DURAND nous informe qu'à ce jour il a reçu plus de 140 dessins. Les gagnants seront récompensés par une arme, un fleuret, une épée et un sabre dans chaque catégorie. On peut considérer que cette opération est un succès.

Le président, avant de clore la séance, remercie Benoît GUBERT pour l'excellente organisation réalisée par le club Digne les Bains Escrime le 8 mars et exprime sa déception en constatant l'absence non excusée de membres du Comité Directeur à notre réunion.

Alain GARNIER
Président



Claude HAFFNER
Secrétaire Générale

